

[COMMUNIQUE DE PRESSE] HAUSSE DU CHÔMAGE : Tout faire pour protéger les travailleurs et travailleuses

Les nouveaux chiffres annoncés hier par le Ministère du travail sont plus qu'alarmants. Le chômage de catégorie A augmente de 4 % au cours du 4e trimestre, et de 3,7% sur un an. Les perspectives ne sont guère rassurantes, 100 000 emplois pourraient être détruits en 2025. Au-delà des chiffres, **ce sont des centaines de milliers de salariés qui sont plongés dans des conditions de vie difficiles et dans l'incertitude.**

Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales tirent la sonnette d'alarme. Défaillances d'entreprise mais également suppressions de postes à bas bruits dans de nombreux secteurs, et notamment dans les TPE et PME, mobilisent les équipes CFDT. **Elles sont sur le pont pour obliger les entreprises à mobiliser tous les outils existants permettant d'éviter les licenciements, et accompagner les salariés concernés.**

Nous le savons, les raisons de cette dégradation de l'emploi sont multifactorielles. La CFDT formule plusieurs propositions pour l'emploi, comprenant à la fois des mesures ciblées, d'application immédiate et des engagements plus structurels. Nous devons combiner d'une part **des mesures qui ont fait leur preuve comme l'Activité partielle de longue durée conditionnée à un accord d'entreprise et à des engagements de maintien des emplois, et d'autre part des nouveaux outils qui permettent de répondre aux besoins d'une économie qui se transforme.**

Il faut également donner toute leur place aux représentants du personnel. **C'est le dialogue social dans les branches et les entreprises qui permettra d'anticiper et de mieux accompagner : maintien en emploi (des seniors en particulier), formation, reconversion...**

La CFDT ne cesse de rappeler que les travailleurs et travailleuses ne sont pas responsables de cette situation économique dégradée. **Durcir les conditions d'accès à l'assurance chômage ou aux minimas sociaux ne permet pas de rebondir mais renforce la pauvreté dans notre pays.**

La CFDT demande expressément et rapidement l'organisation sous l'égide du Ministère du Travail d'une large concertation sur l'emploi mais aussi spécifiquement sur les reconversions.

chomage

Documents

[Tout faire pour protéger les travailleurs et travailleuses](#)